

tin ta mare

Feuille de liaison du groupe MARES du Nord - Pas de Calais n° 25

Regroupement des acteurs œuvrant pour la protection, la gestion et la mise en valeur pédagogique des mares

Mai 2014

Edito

C'est avec plaisir que je participe à la rédaction de ce 25^e numéro du tin ta mare en tant que coordinatrice du Groupe Mares Nord – Pas-de-Calais. L'année 2013 a été une année de changement avec mon arrivée mais également avec une dynamique nouvelle au sein du Groupe Mares. Vous avez été nombreux à participer à la vie de ce réseau. C'est grâce à vous que nous avons abouti à la révision de la plaquette d'information sur la réglementation. 2014, ne sera pas en reste. En effet, le groupe de travail sur le suivi et les inventaires des amphibiens a été relancé avec une réunion en janvier. La plaquette « les mares, des infrastructures naturelles et utiles » sera rééditée cet été. Mais, le plus gros chantier sera la mise en place d'une cartographie des mares de la région. Et ce n'est pas une mince affaire... C'est pourquoi vous êtes tous invités à participer (cf. page 2 " Vers une cartographie des mares de la région Nord - Pas-de-Calais : appel à contribution").

Je vous rappelle que des outils sont mis à votre disposition par le Groupe Mares. L'exposition de sensibilisation est très appréciée. Pensez à la réserver pour vos prochaines actions de sensibilisation (animations scolaires, Fréquence Grenouille, Fête des mares...) auprès du secrétariat du Groupe Mares. L'outil de formation « créer et entretenir une mare » est également à votre disposition.

Enfin, le sujet des mares intéresse au delà des frontières de la région. Vous allez pouvoir découvrir les projets mis en place ailleurs en France. Cette dynamique nationale est importante pour la préservation de ce milieu qui nous est cher, LA MARE.

Nathalie DELATRE

Coordinatrice du Groupe Mares



Sommaire

Edito

p. 1

Des mares à vous

p. 2

Info mares

p. 3 à 7

Mares d'ailleurs

p. 8

L'heure des mares

p. 8



Secrétariat du Groupe

CEN - 152 boulevard de Paris - 62190 Lillers

Tél. : 03 21 54 75 00 - Fax : 03 21 54 56 07

E-mail : secretariatgroupemaresnpdc.org

Web : www.groupemaresnpdc.org

Octobre 2013, les mares du site de la Canteraine à Haubourdin

Le 1^{er} octobre dernier, la plénière du Groupe Mares s'est réunie au relais nature de Santes. La matinée a été l'occasion de faire un bilan de l'année et de discuter des perspectives 2014. La sortie de l'après-midi a commencé par la visite du relais nature de Santes qui a ouvert ses portes le 18 mai dernier. La vocation de ce bâtiment est d'expliquer la faune et la flore de proximité avec des ateliers sur 4 grands milieux (mare, prairie, bois et milieu souterrain). La découverte y est autonome avec des animateurs maraudeurs présents si besoin pour des explications. Il existe également un jardin de la découverte.

La visite a continué sur le site de la Canteraine qui se situe sur une zone de protection de captage. De 2008 à 2011, des travaux de requalifications écologiques du site ont été réalisés. L'ENLM a mis en place différentes études sur les batraciens sur ce site. Elles ont été présentées en salle, le matin, par Sophie Wrobel.

Ainsi, l'ENLM a mis en place un suivi des batraciens écrasés en migration pré-nuptiale avec un comptage et une identification des espèces. Au niveau de la rue qui présente le plus fort taux d'écrasement actuellement, le passage le plus important se situe aux intersections de rues ; ce qui amène des difficultés d'aménagement. Il existe également un problème pour la mise en place de barrages à amphibiens le long de la route dû à la présence de piétons.

Plus loin, nous avons pu voir la portion de route de plus haute mortalité qui a été fermée à la circulation, ce qui a permis, à la commune d'Haubourdin de remporter le prix « La belle route ». Avec ce prix, un bâtiment abandonné a pu être réaménagé pour les chauves-souris.

Le constat au bout de plusieurs années de comptage



Visite du site de la Canteraine © Nathalie Delatre

est l'augmentation du nombre d'écrasés. Cela peut être dû à une augmentation du trafic routier ou bien à une augmentation de la population. Il manque cependant des éléments pour expliquer ce phénomène. Des suivis supplémentaires sont nécessaires pour mieux comprendre.

Enfin, nous avons pu voir la mare créée lors de la requalification écologique du site. Lors des inventaires, les 3 types de tritons adultes ont pu y être observés. Cependant, lors du passage pour le relevé des larves, la mare était à sec. Il semble qu'elle ne soit pas encore fonctionnelle pour la reproduction.

Un grand merci à Sophie Wrobel, Claire Poitout et Charles Houen de l'ENLM pour leur accueil chaleureux et le partage de leurs expériences, mais aussi aux membres du groupe présents, qui ont su rendre cette journée conviviale et constructive.

Nathalie DELATRE
Coordinatrice du Groupe Mares

Vers une cartographie des mares de la région Nord - Pas-de-Calais : appel à contribution

Depuis quelques temps, l'idée de réaliser une cartographie régionale des mares émerge au sein du Groupe Mares. En effet, avec le développement des Systèmes d'Information Géographique (SIG), il est facile de compiler les données. À l'instar du PNR Caps et marais d'Opale, certains partenaires du Groupe Mares ont déjà initié ce travail sur leur territoire. Il est proposé de compiler les données déjà existantes et de les mettre à disposition. Nous réfléchissons à la mise en place d'une application cartographique sur internet qui permettra de visualiser ces données et de compléter l'inventaire.

Les objectifs sont de mettre en place un inventaire participatif pour impliquer et sensibiliser le grand public sur la protection des mares mais également d'avoir des données disponibles à utiliser dans le cadre d'études écologiques, de paysages, de schémas locaux de TVB...

Si vous possédez des données de localisation de mares sur un territoire (quelle que soit sa surface) et que ces données sont libres de droit, vous pouvez vous rapprocher du secrétariat du Groupe Mares (secretariat@groupemaresnpdc.org) afin que vos données viennent enrichir ce projet de cartographie régionale.

Nathalie DELATRE
Coordinatrice du Groupe Mares

Info Mares

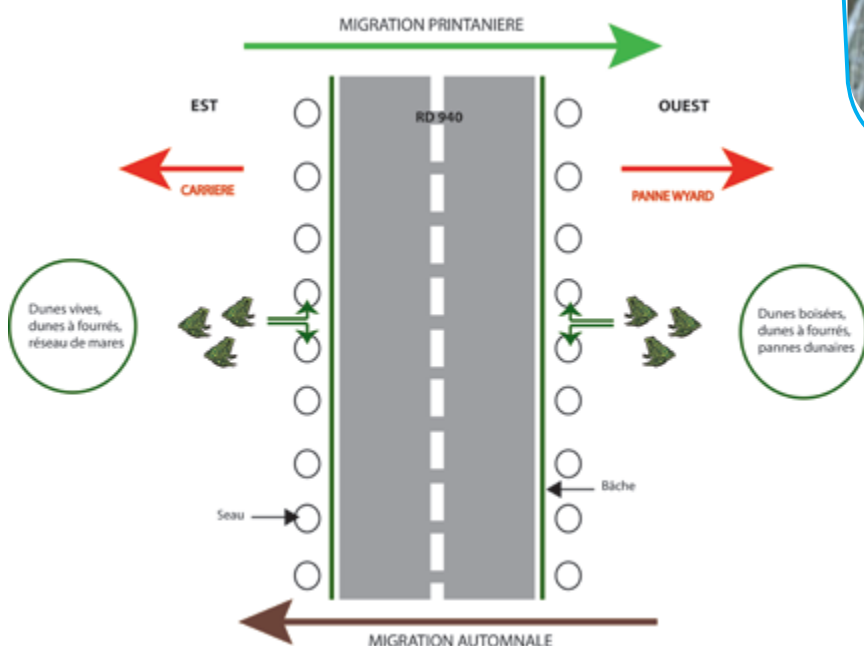
6 707

6707, c'est le nombre d'amphibiens collectés de 2009 à 2013 par le Syndicat Mixte Eden 62 de part et d'autre de la RD 940, sur les propriétés du Conservatoire du littoral. La coupure que représente la RD 940 occasionne une mortalité importante chez les amphibiens. Face à ce constat, Eden 62 décide de mettre en place en 2001 un dispositif de récupération. Une bâche bloque les amphibiens le long de la RD 940 sur 150 m de chaque côté de la chaussée. Les amphibiens longent la bâche et tombent dans des buses en béton enterrées le long de la bâche à intervalle régulier. Afin d'éviter que les micromammifères ne se retrouvent piégés à leur tour dans les buses et ne risquent de mourir, une branche a été placée dans le réceptacle afin de leur offrir une issue vers la surface.

Ce dispositif a été amélioré cette année grâce à l'intervention de l'Atelier Chantier Insertion Rivages Propres : une clôture a été posée afin de servir de support à la bâche qui bloque le passage des petits voyageurs nocturnes.



Récupération des amphibiens © Eden 62



Les agents d'Eden 62 passent chaque matin 7 jours sur 7 de la mi-janvier à la mi-avril et de fin septembre à fin novembre pour récupérer les amphibiens tombés dans les buses durant la nuit et leur faire traverser la RD 940 en toute sécurité ! Le ramassage se fait le plus tôt possible le matin afin d'éviter que les amphibiens ne meurent de froid ou ne soient attaqués par les fourmis. Après la migration, le dispositif reste en place mais est neutralisé par le remplissage des buses avec du sable.

Il a permis, depuis plus de 10 ans maintenant, de confirmer la présence de nombreuses espèces telles que : le Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*), le Triton crêté (*Triturus cristatus*), le Triton alpestre (*Ichthyosaura alpestris*), le Crapaud calamite (*Bufo calamita*), le Crapaud commun (*Bufo bufo*), la Grenouille rousse (*Rana temporaria*), le Triton ponctué (*Lissotriton vulgaris*), la Rainette arboricole (*Hyla arborea*), le Triton palmé (*Lissotriton helveticus*) et le Crapaud accoucheur (*Alytes obstetricans*).

Toutes ces espèces peuvent ainsi continuer leurs pérégrinations au fil des saisons sans risquer d'être écrasées.

Céline VIDAL
Eden 62

Création de mares sur l'Arrageois

Après avoir répondu en 2009 à l'appel à projet régional « corridors biologiques boisés » et s'être engagée en 2010 dans le Plan forêt régional, la Communauté urbaine d'Arras (CUA) poursuit la mise en oeuvre opérationnelle de sa Trame verte et bleue.

Avec le concours financier du Conseil Régional et de l'Europe, la CUA a achevé en 2013 ses premiers travaux de création et de restauration écologiques et de boisements sur huit communes de son territoire. Une étude de prédéfinition a d'abord permis d'identifier les sites propices à la création et à la restauration de boisements. Ces sites sont tous des terrains appartenant à la CUA ou aux communes du territoire. Le diagnostic écologique préalable aux travaux de plantation a conduit la CUA à s'orienter vers la valorisation de boisements existants et la création de nouvelles plantations en tenant compte des enjeux écologiques spécifiques à chaque site. En effet, les caractéristiques écologiques de certains terrains n'impliquaient pas forcément un boisement systématique de la totalité des zones concernées. L'intérêt patrimonial de certaines zones de prairie calcicole ou humide aurait été moindre si elles étaient boisées. Sur la base de ce constat, la CUA a fait le choix de boiser une majeure partie de chaque site tout en diversifiant les milieux naturels dans le but d'améliorer la capacité d'accueil écologique des boisements.

Cette diversification des boisements s'est principalement traduite par :

- la conservation ou la création de zones de prairies formant des clairières ou une interface avec l'espace agricole environnant,
- la création de plusieurs mares forestières ou prairiales.

Trois sites ont fait l'objet de créations de mares de profondeur et de tailles très variables, il s'agit du bois de la Citadelle, des prairies du parc Jean Zay à Arras ainsi qu'une prairie de fauche à Monchy-le-Preux.

La création de mares imperméabilisées...

Le bois de la Citadelle et les prairies du parc Jean Zay ont bénéficié d'une attention toute particulière puisque l'inventaire faunistique a révélé la présence dans les douves de quatre espèces de triton recensées sur le territoire national, dont le très emblématique Triton crêté. La conservation et le développement de ces populations d'amphibiens sont une priorité du plan de gestion écologique de cette zone. La création d'un réseau de mares permettant la reproduction et le déplacement des amphibiens recensés représente une première action en faveur de ces espèces. Le bois de la Citadelle couvre une superficie d'environ 25 ha démunie de tout point d'eau hormis les douves situées au nord-est du bois. L'objectif de la CUA a été de créer des points d'eau sur les secteurs

qui en étaient dépourvus. Trois petites mares de 50 à 200 m² ont été aménagées en lisière sud et une grande mare d'environ 1 400 m² a été créée dans une clairière de près de 3 ha située au coeur du bois.

Deux facteurs limitants ont orienté la solution technique à mettre en place pour la réalisation de cette grande mare. D'une part, nous étions en présence d'un sol limoneux sur craie le rendant très filtrant. D'autre part, ce secteur de bois se situe en haut de plateaux et ne bénéficie d'aucun apport d'eau pluviale par ruissellement.



Mare imperméabilisée © Jérôme Hellio

Par conséquent, la CUA a fait le choix de recourir à l'imperméabilisation de la mare par la pose d'une bâche EPDM de 1,14 mm doublée de part et d'autre d'un feutre géotextile de 400 g pour éviter les risques de poinçonnement. La bâche a ensuite été rechargée d'une terre provenant du profilage des berges d'une zone humide proche, également restaurée dans le cadre de ces travaux. Cette terre contenant naturellement une banque de graines et de rhizomes d'hélophytes a été étalée sur une épaisseur de 40 à 50 cm sur toute la surface de mare jusqu'en haut de berge.

L'important volume de terre issu du terrassement a été mis en place autour de la mare et façonné de manière à créer une grande surface de récupération d'eau de pluie qui ruisselle vers la mare pour l'alimenter en eau. Des hélophytes en godets ont ensuite été plantées sur tout le pourtour de la mare.

La création de mares sans imperméabilisation artificielle...

Le troisième site à avoir bénéficié de l'aménagement de mares dans le cadre des travaux de boisement est celui de Monchy-Le-Preux.

A la différence du bois de la Citadelle, la prairie de Monchy-Le-Preux repose sur un sol très argileux et hydromorphe sur une profondeur de plus de deux mètres.

En d'autres termes, toutes les conditions étaient réunies pour réaliser des mares entièrement naturelles par un simple terrassement sans être obligé de les imperméabiliser.

Bien que ce secteur ne soit pas à l'origine très favorable aux amphibiens du fait de l'absence de zones humides sur le site ou ses abords, la CUA a toutefois souhaité y mettre en place une grande mare de 2 500 m² en milieu ouvert au centre du site et une autre mare de 450 m² au coeur des nouvelles plantations. La présence du Crapaud commun étant avérée sur cette prairie, ces mares n'ont pas pour autant été créées spécifiquement pour les amphibiens. L'objectif était avant tout d'offrir aux espèces présentes ou de passage (avifaune, odonates, mammifères...) des points d'eau au sein d'un environnement dominé par les cultures intensives.

Après quelques mois de création, les mares de ces sites boisés ont très vite été fréquentées et colonisées par un cortège d'espèces. Amphibiens et insectes s'y sont reproduits dès la première année. Mammifères petits et



Mare sans imperméabilisation artificielle © Jérôme Hellio

grands, chiroptères, rapaces nocturnes et bien d'autres viennent régulièrement s'y abreuver ou chasser.

Ces mares présentent aujourd'hui une végétation luxuriante bien développée et ont radicalement changé et diversifié le paysage pour le plus grand bonheur des promeneurs.

Jérôme HELLIO

Communauté urbaine d'Arras

Sauvons les Grenouilles avec les habitants de Ligny-sur-Canche

Dès la signature de la convention de gestion pour la préservation de l'Etang de Waligny à Ligny-sur-Canche en 2005, la commune a alerté le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais sur l'hécatombe d'amphibiens qui survenait au début de chaque printemps. En effet, cette zone humide d'un peu plus de 2 hectares, sillonnée de fossés (anciennes cressonnières), plans d'eau et autres sources, constitue un lieu de ponte privilégié pour les grenouilles, crapauds et tritons sortant d'hivernage dans les boisements alentours. Malheureusement, deux routes leur coupent le chemin et provoquaient chaque année une mortalité très importante.

Pour éviter ce sort tragique, et depuis maintenant 6 ans, un dispositif est installé chaque année le long de la route départementale la plus fréquentée. Au cours d'un chantier de volontaires, encadré par le Conservatoire, des

bénévoles de l'association locale « Bien vivre à Ligny », des habitants du village ainsi que des membres du Groupe des Naturalistes du Ternois et du CPIE Val d'Authie, mettent en place 120 mètres de bâche et une quinzaine de seaux à l'orée du bois afin de bloquer la traversée des amphibiens. Au réveil, les amphibiens qui quittent leur boisement pour se retrouver sur les lieux de ponte se retrouvent ainsi arrêtés par la bâche qu'ils longent jusqu'à ce qu'ils tombent dans un seau. Il faut alors quotidiennement venir inspecter les seaux, compter et déterminer les espèces, avant de les « faire traverser » en les relâchant à proximité du plan d'eau.

C'est grâce à la mobilisation et à l'implication exemplaire de la commune de Ligny-sur-Canche (et notamment de l'association « Bien vivre à Ligny ») que ce suivi est assuré pendant plus de deux mois (du 15 février au 15 avril). Les résultats sont parlants : environ 500 amphibiens ont eu la vie sauve en 2014 et quasiment 3000 depuis le début de l'opération.

Cette opération a d'ailleurs été mise à l'honneur dans le cadre des 20 ans du programme national « Fréquence Grenouille ». En effet, un focus spécial (le seul du bassin Artois-Picardie) a été réalisé le 16 avril 2014 pour illustrer l'exemplarité de l'opération « Sauvons les grenouilles » et souligner l'implication de tous les acteurs (bénévoles, élus, techniciens, financeurs...) pour la préservation des populations d'amphibiens et des zones humides en générale.

François FOURMY

Conservatoire d'espaces naturels du Nord-Pas-de-Calais



Mise en place du dispositif avec des bénévoles © CEN

Société herpétologique de France : protocole de suivi des populations d'amphibiens

La Société herpétologique de France (SHF) propose deux programmes de suivi des populations d'amphibiens et participe à une enquête sur l'état de santé de ces animaux sur le territoire national. Ce suivi a pour but de permettre aux gestionnaires de l'environnement d'estimer les tendances des populations d'amphibiens sur leur territoire en la comparant à celle de sites « témoins », non gérés. Cette participation implique un investissement à long terme (suivi bisannuel).

1 – POPAMPHIBIEN 1 (occurrence) – Protocole de suivi de l'occurrence (présence-absence à un endroit donné) des amphibiens dans les sites aquatiques d'une aire considérée pour en estimer les évolutions.

2 - POPAMPHIBIEN 2 (abondance) – Protocole de suivi de l'abondance (effectif) des amphibiens dans les sites aquatiques d'une aire considérée pour en estimer les évolutions.

Ces deux enquêtes peuvent être menées simultanément en suivant le peuplement par occurrence et l'abondance d'une ou deux espèces cibles. Elles se déroulent sur des aires comportant des sites aquatiques géoréférencés afin de permettre un suivi à long terme, en milieu naturel, en milieux gérés et non gérés. Ces aires doivent correspondre à une unité paysagère (Annexe 3) et sont choisies par l'observateur en fonction de critères de faisabilité (accès) ou d'objectif (suivi de peuplements, d'espèces, etc.).

Les aires sont décrites la première année du suivi. Les variables intrinsèques (sites aquatiques de l'aire) et extrinsèques (paysage environnant) (Annexe 5) et les mesures (météorologie, etc.) sont à indiquer (Annexe 7).

La visite des sites (qui tiendra compte des méthodes de détection et des méthodes de comptage des espèces étudiées) (Annexe 6a et 6b et protocoles de suivi) ne doit pas excéder 3 à 4 heures.

Dans l'enquête POPAMPHIBIEN 1, il s'agit de visiter tous les 2 ans les sites aquatiques de l'aire choisie et d'inventorier les amphibiens par présence/absence avec les méthodes permettant leur meilleure détectabilité et à des horaires adéquats. L'effort de prospection est mesuré suivant la méthode de détection utilisée : durée de prospection d'un site lors d'un comptage de pontes ou d'observation nocturne, durée d'audition des chants, nombre de coups d'épuisette, nombre de nasses et durée de pêche, etc.

Si l'objectif est le suivi d'un peuplement complet, il faudra adapter le nombre d'épisodes de prospection (par exemple fin d'hiver, milieu de printemps, début d'été ou automne

selon la succession de présence des espèces) avec impérativement 3 passages durant la même semaine (soit 3 passages pour un épisode, 6 passages pour 2 épisodes).

Dans l'enquête POPAMPHIBIEN 2 (abondance), le principe général est de compter tous les 2 ans les espèces cibles avec des méthodes standard permettant leur meilleure détectabilité. L'effort de prospection est mesuré comme dans POPAMPHIBIEN 1 (cf. supra).

Après avoir choisi la ou les espèces cibles, il faut déterminer la période la plus adéquate au cours de laquelle l'épisode de comptage va être réalisé. Trois répétitions durant la même semaine sont nécessaires (soit 3 visites des sites de la même aire tous les 2 ans). La valeur de l'abondance est la moyenne des effectifs dénombrés au cours des trois relevés.

Le formatage des données en vue de leur restitution et un masque de saisie sont en cours d'élaboration pour les deux enquêtes.

Ces suivis sont mis en place tous les 2 ans et pour une durée indéterminée. Le choix de l'aire suivie (et donc des sites aquatiques qui s'y trouvent, contenant ou pas des amphibiens) est primordial. Il faut faire des choix raisonnés : la pertinence de ces suivis viendra de sa grande couverture nationale et de sa durée.

Le GON coordonne les enquêtes POPAMPHIBIEN 1 et POPAMPHIBIEN 2 dans la région. Si vous souhaitez participer à ces enquêtes, veuillez me faire part (josegodin@libertysurf.fr), dès maintenant, au moins de vos intentions pour 2014 et si possible, votre niveau d'intervention (nombre d'aires, nombre de sites, etc.)

Ces deux programmes ne sont ni « réservés » aux gestionnaires, ni « exclusifs », ils peuvent entrer dans le cadre d'actions qui sont déjà menées comme par exemple, l'étude engagée par le GON sur le Triton crêté en forêt de Marchiennes, le suivi de la Grenouille des champs par le PNRSE à la tourbière de Vred, le CG 59 à la tourbière de Marchiennes et le CEN à Merlimont, ou tout autre suivi, etc.

Pour plus d'informations, veuillez visiter le site de la SHF (www.lashf.fr) sur lequel vous trouverez tous les documents actuellement disponibles (parmi lesquels les annexes citées).

Lors de vos prospections, je vous engage à respecter scrupuleusement les mesures d'hygiène à mettre en oeuvre lors des campagnes de terrain (cf. protocole d'hygiène : <http://www.alerte-amphibien.fr/chytridiomycose.html>).

J. GODIN

Coordinateur régional SHF Nord – Pas-de-Calais

AMPHIDIV

Diversité et structuration génétique chez le Pélodyte ponctué et le Crapaud calamite : quels sont les processus de colonisation dans le Nord - Pas-de-Calais

Les zones littorales du Nord et du Pas-de-Calais sont constituées d'une mosaïque de milieux naturels très variés mais fortement soumis à des perturbations liées aux activités humaines, provoquant une forte fragmentation des habitats naturels. Ces milieux hébergent néanmoins une fraction des populations de deux espèces d'amphibiens pionnières emblématiques du Nord - Pas-de-Calais : le Crapaud calamite (*Bufo calamita*) et le Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*) qui y trouvent leur habitat originel.



Pélodyte ponctué © Gaetan Rey

Paradoxalement, l'anthropisation croissante a également créé de nouveaux habitats propices à la colonisation par des espèces pionnières, dans une certaine mesure lors de l'exploitation industrielle, mais de façon beaucoup plus intense après son abandon. L'exemple du bassin houiller est frappant : les activités minières et connexes ont conduit à la mise en place d'habitats secondaires d'origine purement anthropique mais fournissant un ensemble de conditions favorables à la reproduction d'espèces d'amphibiens.

Parmi eux le Crapaud calamite et le Pélodyte ponctué qui, initialement localisés au sein d'habitats originels littoraux et prairiaux, ont progressivement colonisé les « habitats industriels » du bassin minier du nord de la France, laissés à l'abandon après l'arrêt des activités minières. Ce projet de recherche vise à évaluer les niveaux de diversité génétique et comment s'établissent les flux génétiques entre populations chez ces deux espèces d'amphibiens. D'après la connaissance de la diversité génétique des populations et de sa dynamique spatiale et temporelle, des stratégies

de conservation des espèces et de leurs habitats pourront être proposées, à la fois dans une dimension de gestion conservatoire sur site, mais également dans un cadre d'écologie du paysage en relation avec le schéma régional de cohérence écologique.

D'un point de vue appliqué, les résultats attendus de ce projet s'insèrent donc dans une politique de plan d'action régional directement opérationnel et dédié à l'attention des techniciens, décideurs et écologues impliqués dans l'aménagement du territoire du Nord - Pas-de-Calais.

L'ensemble de ces travaux s'inscrit dans le cadre d'une thèse de Doctorat et d'un partenariat entre structures associatives et universitaires.

Déroulement de ce projet de recherche :

- 2013-2014 : phases d'échantillonnage et de suivi de populations par 5 équipes (CPIE, CEN, GON)
- 2013-2015 : extraction d'ADN et génotypage des individus
- 2013-2016 : analyse des données
- 2016 : restitution des résultats et proposition de stratégies et priorités de conservation

Les acteurs :

- CPIE Chaîne des Terrils
- Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais
- Groupe ornithologique et naturaliste du Nord - Pas-de-Calais
- Université Lille 1 - Sciences et Technologies

Avec le soutien de :

- Région Nord - Pas-de-Calais
- FRB
- Université Lille 1-Sciences & Technologies

Alexandra JANCZAK

Conservatoire d'espaces naturels du Nord-Pas-de-Calais

Mares d'ailleurs

- **Midi-Pyrénées (Ariège)** La Cellule d'assistance technique zones humides (CATZH) apporte son assistance technique dans la préservation des mares et édite une revue d'information, « L'écho des mares ».

www.ariegenature.fr/attachments/lecho_des_mares_2008.pdf

- **Basse-Normandie** Le Conservatoire d'espaces naturels développe son Plan Régional d'Action pour les mares (PRAM) et a mis en place une base de données bibliographiques spécifique au programme.

www.cfen-bassenormandie.org/presentation/actions/pram.html

- **Centre (Eure-et-Loir)** Le Conservatoire d'espaces naturels réalise avec le Conseil Général d'Eure-et-Loir un « Plan mares ».

www.cen-centre.org/du-local-au-regional/projetstransversaux/35-projets-coordonnes/71-plan-mares-en-eure-et-loir

- **Centre (Loiret)** Depuis 2008, l'association Loiret Nature Environnement a lancé le programme Valmares destiné aux communes et aux écoles des pays partenaires.

www.loiret-nature-environnement.org/valmares/

- **Île-de-France** La Société nationale de protection de la nature (SNPN) et Natureparif, l'agence régionale pour la nature et la biodiversité en Île-de-France, lancent dès aujourd'hui « Si les mares m'étaient comptées », un site internet dédié à l'inventaire participatif et au suivi des mares franciliennes.

<http://www.snnpn.mares-idf.fr>

- **Rhône-Alpes** Le Conservatoire d'espaces naturels a apporté ses connaissances sur les mares en rédigeant un cahier technique pouvant servir aux gestionnaires : « Les mares prairiales à Triton crêté ».

www.cren-rhonealpes.fr/images/stories/documents/CTpdf/cahiertechnique/CTmares.pdf

L'heure des Mares

Du 1^{er} juin au 30 septembre

11^e édition de la Fête des mares avec des animations dans toute la région au cours de ces quatre mois.

Découvrez le programme détaillé sur le site :
www.groupemaresnpdc.org



Tin ta mare Mai 2014
Feuille de liaison du
Groupe Mares Nord - Pas-de-Calais
Secrétariat du Groupe : CEN
ISSN : 1777-6066
Directeur de la publication : Nathalie Delatre
Rédacteur en chef : Nathalie Delatre
Mise en page : Florence Dabin

Le Groupe mares Nord - Pas-de-Calais est soutenu par :

